



**PRÉFET  
DE L'EURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
de l'action territoriale**

## **AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L.180-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

### **Renouvellement, modification de remise en état et extension de carrière sur la commune de Gaillon**

Maître d'ouvrage : Société LAFARGE GRANULATS

Il sera procédé du lundi 3 novembre 2025 à 9h00 au mardi 3 février 2026 à 18h00, soit pour une durée de 3 mois consécutifs, à une consultation du public par voie électronique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LAFARGE GRANULATS pour le renouvellement, la modification de remise en état et l'extension d'une carrière sur la commune de Gaillon.

Monsieur Jean-François BARBANT, gestionnaire de pharmacie, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Philippe LEROY, géomètre expert retraité, est désigné en qualité de suppléant du commissaire-enquêteur, pour conduire la consultation publique.

Une réunion publique d'ouverture de la consultation du public est prévue le mercredi 12 novembre 2025 à partir de 18h30 à la salle du conseil Municipal - 10 place Aristide Briand - 27600 Gaillon.

Afin d'informer le public, et recevoir ses éventuelles observations, le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition lors des permanences suivantes :

- samedi 22 novembre 2025 10h-12h à la Mairie du Val d'Hazey,
- mercredi 17 décembre 2025 16h-18h à la Mairie de Saint Pierre la Garenne,
- vendredi 16 janvier 2026 16h-18h à la mairie de Gaillon.

Une réunion publique de clôture de la consultation du public est prévue le mercredi 28 janvier 2026 à partir de 18h30 à la salle du conseil Municipal - 10 place Aristide Briand - 27600 Gaillon.

Au cours de ces deux réunions publiques les échanges seront enregistrés au format audio.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier dématérialisé sur le site de la préfecture de l'Eure l'adresse suivante : [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

Rubriques : Actions de l'État/Environnement/Consultations, enquêtes publiques et participation du public par voie électronique (PPVE)/Autorisation environnementale-Consultation du public

Les observations et propositions du public pourront être déposées, pendant la durée de la consultation par courriel à l'adresse [lafarge-gaillon@mail.registre-numerique](mailto:lafarge-gaillon@mail.registre-numerique) ou directement sur le site internet dédié à la consultation <https://www.registre-numerique.fr/lafarge-gaillon> .

Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Eure  
DCAT – SJIPE – MEA  
Boulevard Georges Chauvin - CS 40011  
27 020 Évreux

Les dépôts d'observations peuvent se faire pendant toute la durée de la consultation du public de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne.

Toutes informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de M. Elouan FROISSART, Responsable Foncier et Environnement, à l'adresse mail suivante : [elouan.froissart@lafarge.com](mailto:elouan.froissart@lafarge.com) .

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est le préfet de l'Eure.

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet de la préfecture, affiché en préfecture, dans les communes de Gaillon, le Val d'Hazey, Courcelles-sur-Seine, Bouafles, Port-Mort, Saint-Pierre-la-Garenne, Saint-Pierre-de-Bailleul, Saint-Aubin-sur-Gaillon, et sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

